



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL NATIONAL de la
MER ET DES LITTORAUX

Compte rendu de la réunion de bureau du CNML

8 avril 2025, hybride, 15h-16h30

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 4 mars 2025

- Le projet de CR a été soumis aux participants du de la réunion du 4 mars. La version proposée au bureau comprend les corrections des erreurs matérielles et ajouts de précisions demandés.

Décision :

Le compte-rendu de la réunion plénière du 4 mars 2025 est adopté.
--

2. Avis sur la feuille de route économie bleue Outre-Mer et création d'un Comité spécialisé, Pierre Plichon (DGAMPA) et Loïc Biwand (DGOM)

- Présentation et rappel du contexte de la feuille de route économie bleue ultramarine : elle s'inscrit dans l'objectif 16 de la SNML et dans la mesure B1.7 du CIMER 2023. Elle est le fruit d'un travail de concertations avec les partenaires locaux afin de répondre aux attentes des élus de manière opérationnelle. Elle a pour objectif de mieux prendre en compte les singularités locales et de conforter l'importance des secteurs maritimes ultramarins comme leviers de croissance pour les filières à l'horizon 2030.
- Le bureau du CNML est appelé à se prononcer sur le projet d'avis proposé sur la feuille de route et sur la création d'un comité spécialisé économie bleue ultramarine.
 - Elodie Martinie-Cousty (FNE) : remarque que le document développe les dimensions économique et sociale, et moins la dimension environnementale (réduction des pressions terrestres, adaptation au changement climatique) et rappelle le besoin de travailler de manière intégrée. Eric Banel répond que la SNML développe bien cette approche intégrée, grâce à une série d'outils complémentaires. La feuille de route développe spécifiquement la dimension économique. Sophie Panonacle précise que le rebouclage avec les enjeux environnementaux pourra être fait dans le cadre du comité spécialisé.
 - Pas d'autres observations, le projet est validé,
- Le principe de création d'un comité spécialisé est validé. Il est proposé d'ajouter la mention « durable » à la dénomination du comité spécialisé. Il sera composé de membres du CNML et des experts externes. Des propositions pour la composition et la présidence du comité seront faites lors d'un prochain bureau. Elodie Martinie-Cousty demande que des associations environnementales des différents bassins puissent y

siéger. Sont aussi évoqués la Fédération des entreprises outre-mer (FEDOM) ainsi que les présidents des clusters maritimes ultramarins.

Décision :

L'avis sur la feuille de route économie bleue outre-mer est adopté, avec la création d'un comité spécialisé sur l'économie bleue ultramarine durable.

3. Dispositif de Suivi de la SNML, Xavier Marill (DGAMPA)

- Rappels des documents composant le suivi annuel de la SNML :
 - Document de politique transversale (DPT) qui est validé en interministériel
 - Rapport d'avancement annuel de la SNML incluant un tableau de bord des indicateurs
 - Avis du CNML de synthèse après analyse et débat en conseil plénier
- Discussion sur les modalités de coordination des travaux : directement par le Bureau compte-tenu de l'importance de la SNML, ou par un GT.

Décisions :

- **L'adoption de l'avis du CNML sera précédé d'une analyse par les différentes formations spécialisées du CNML (COMER, CNTC, CESP) et des instances de dialogue associées (CFO, CFM, CSMM, CSGM).**
- **La coordination de l'avis de synthèse du CNML et la préparation du débat seront assurées directement par le Bureau.**

4. Proposition de composition, dénomination et organisation du Comité stratégique et environnemental de la plaisance (CSEP), Julien Fernandez (DGAMPA)

- Rappel de l'ambition de créer au sein du CNML un comité spécialisé dédié aux enjeux du nautisme et de la plaisance et rappel des échanges précédents. Ce comité a pour objectif d'être une instance de dialogue entre les représentants des filières, les acteurs de la mer et du littoral, et l'administration. La composition proposée est de 15 membres répartis comme suit :
 - 5 membres du collège des élus du CNML par un appel à volontaires en veillant à respecter une répartition géographique équilibrée.
 - 5 membres des autres collèges du CNML par un appel à volontaires
 - 5 représentants des filières, membres de la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP)
- Echanges :
 - Yves Lyon-Caen (CNP) : salue l'investissement des équipes sur le projet mais ne souscrit pas à la proposition de décision soumise au bureau. Il propose de privilégier une présidence unique et demande en outre à ce que soit mieux formalisée la liberté d'organisation des travaux du comité. La CNP souligne que les questions strictement économiques (droits de douane, soutien aux entreprises...) n'ont pas vocation à être traitées au sein de ce comité, qui a une vocation transversale et stratégique. Il demande que le nom du comité soit « comité stratégique et environnemental de la plaisance ». Il demande

également que le secrétariat de ce comité soit assuré par la DGAMPA seule, plutôt que par la DGAMPA et le SGMer.

- Éric Banel (DGAMPA) rappelle l'objectif général du Gouvernement est de faire du CNML l'instance « chapeau » ayant vocation à traiter de l'ensemble des sujets maritimes, dans leur triple dimension écologique, économique et sociale. Le CNML n'a cependant pas vocation à se substituer à chacune des instances existantes, qui gardent leur autonomie et leur règles propres. En application de ce principe, le CFM, le CFO et le CSMM¹ sont désormais systématiquement invités aux réunions du CNML plénier et du bureau.
- S'agissant de la proposition actuelle, M. Banel souligne que la priorité de la ministre est de créer au sein du CNML une instance de dialogue et de concertation sur les sujets du nautisme et de la plaisance, associant toutes les parties prenantes. La dénomination, la composition et l'organisation sont souples, sous réserve d'être validés par le bureau. Pour le directeur général, l'aboutissement de la feuille de route nautisme et plaisance est la priorité et doit être l'ambition commune.
- M. Banel propose de repartir de la proposition de la CNP du 2 avril en y précisant que, s'agissant du secrétariat, l'accord initial avec le précédent SGMER était bien un co-secrétariat (DGAMPA/SGMER). S'agissant d'un engagement pris et interne à l'Etat, l'avis du prochain SGMer sera demandé.

Décisions :

- **Une délibération simple sera soumise au CNML, se substituant à celle approuvée le 4 juillet 2024, sur la base du projet de la CNP**
- **Intitulé : Comité stratégique et environnemental de la plaisance.**
- **Accord sur la composition ci-dessus.**
- **Présidence assurée par le président de la CNP.**
- **La question du secrétariat est laissée entre crochets. Le nouveau SGMer sera interrogé sur son souhait d'y être associé.**

5. Situation des Groupes de travail et Comités spécialisés

- **Comité spécialisé de la pêche de loisir, Sophie Panonacle**

Décisions :

- **Création du comité spécialisé de la pêche de loisir (CSPL).**
- **Double présidence confiée à M. Cadec et à M. Médevielle.**
- **Un appel à volontaires auprès des membres du CNML sera réalisé.**
- **La proposition de Daniel Cueff que Régions de France puisse rejoindre ce comité est approuvée.**
- **Une présentation des travaux du comité sera réalisée lors de la prochaine réunion du bureau.**

- **GT Restauration de la nature, Nora Susbielle (DGALN/DEB)**

- La DEB pilote l'élaboration du volet marin du plan de restauration de la nature qui doit être soumis à la commission européenne d'ici septembre 2026.
- Rétroplanning – dates clés de la feuille de route MTEBFMP pour l'élaboration du plan national de restauration :

¹ Conseil supérieur de la Marine Marchande (CSMM).

- Début de la concertation préalable du public : mi-mai (envoi DMO : 18 avril)
- Concertation préalable : de mi-mai à mi-août (3 mois)
- Rédaction du plan : 2ème semestre 2025
- Saisine de l'AE : février 2026
- PPVE : mai 2026

Décisions :

- **En raison de la technicité du sujet, un mandat est confié au COMER de suivre les travaux d'élaboration du plan national et d'éclairer le CNML en vue de l'élaboration de son avis.**
- **La participation effective du COMER dépendra de l'avancement des autres productions en cours prévues dans son mandat (indicateurs SNML).**
- **La DEB assurera des points réguliers sur la mise en œuvre du règlement.**

- **GT Données pour la gestion de la mer et du Littoral :**
 - Point reporté.

- **GT Tourisme littoral :**

Décisions :

- Création du GT Tourisme littoral.
- Préparation d'une note de cadrage sur le futur mandat du GT sera réalisée avec l'Institut français du tourisme (Jean-Luc Michaud) ayant porté l'initiative de création du GT. Il est demandé à ce que le sujet de la capacité d'accueil des communes soit traité par le GT.

6. Robustesse du fonctionnement du CNML (règlement intérieur)

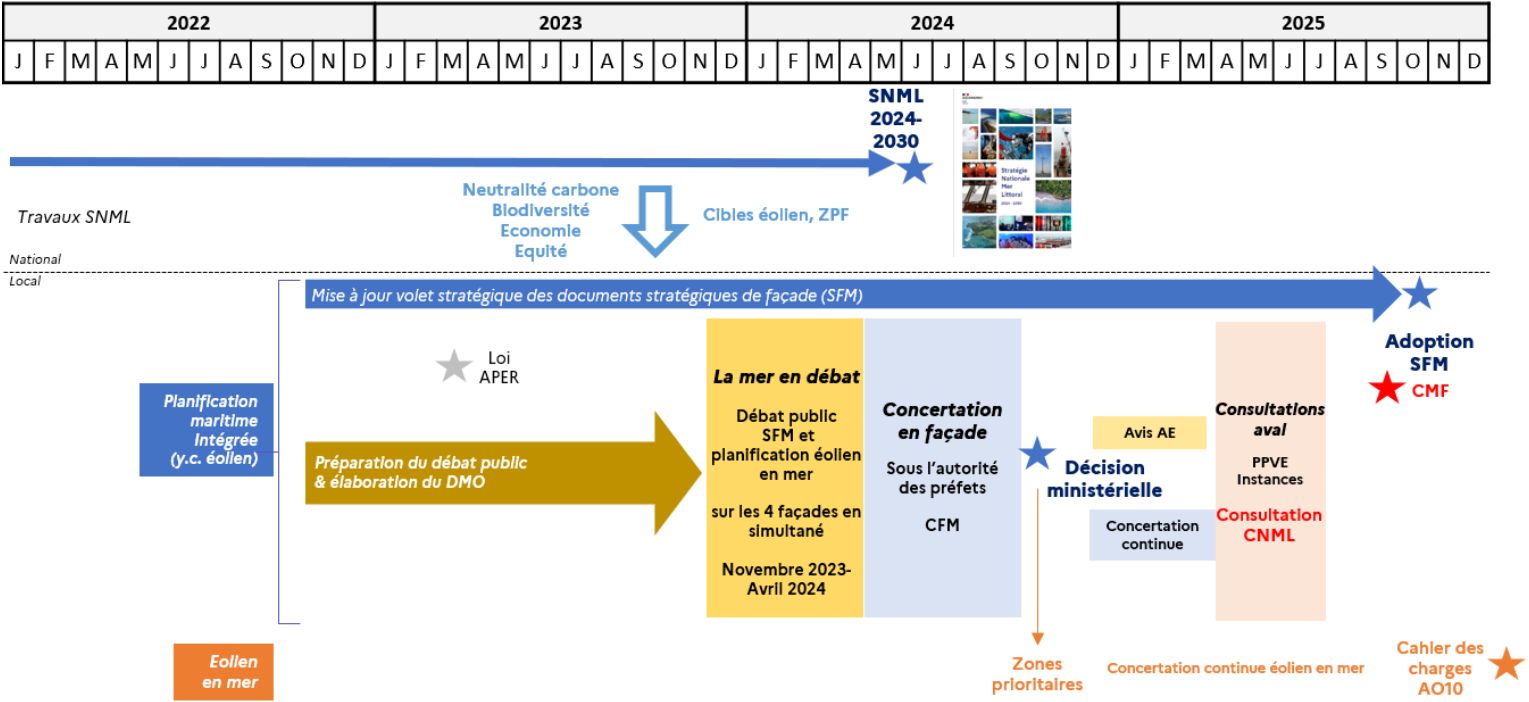
- Suite aux échanges lors du plénier, la DGAMPA a adressé un courrier à 7 structures membres du CNML n'ayant pas désigné de représentant ou dont le représentant a été régulièrement absent des réunions et travaux du CNML, afin de connaître leurs intentions quant à une participation renforcée ou une sortie du CNML. Structures interrogées : Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture, CCI France, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Réseau Océan Mondial, Ligue de Protection des Oiseaux, Fondation pour la Nature et l'Homme, Fédération française de randonnée pédestre.
Un point sera fait lors de la prochaine réunion du bureau quant aux propositions de changements de membres.
- **Il est demandé aux membres du bureau du CNML de transmettre par écrit leurs propositions d'amélioration, qui seront consolidées lors du prochain bureau avant d'être soumis au plénier.**

7. Consultations et avis à venir du CNML et de ses instances

- **Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, Nora Susbielle (DGALN/DEB) :**
 - Présentation du calendrier prévisionnel d'adoption.
 - Sophie Panonacle : demande d'alléger le titre en « Stratégie nationale du trait de côte ».

Période	Principaux jalons
Fin mars/ mi-avril	Consultation interservices (en cours)
Fin-avril/fin-mai	Présentation du projet en CIMER Consultation du Comité national du trait de côte (CNTC) pour transmission d'un projet d'avis au Conseil national de la mer et des littoraux (CNML)
Courant juin	Consultation du public
Juillet/Août/Septembre	Intégration des retours issus des consultations et prise du décret

- Stratégie de façade maritime**, Olivier Dufourneaud (DGAMPA)
 - Présentation du calendrier prévisionnel d'adoption. Le CNML sera saisi au printemps pour avis. Les CMF examineront à l'automne la version finale des documents après intégration de toutes les contributions, juste avant adoption prévue mi-octobre.
 - Décision : organisation d'un webinaire d'information à destination de l'ensemble des membres du CNML pour partager les enjeux des quatre façades.
 - FNE souhaiterait qu'à cette occasion soit présenté l'avis de l'autorité environnementale.



8. Préparation d'une motion du CNML pour l'UNOC, Sophie Panonacle

- Les membres du bureau sont invités à transmettre leurs commentaires à la Présidente jusqu'au 18 avril.
- Une motion complémentaire sera élaborée par le CNPMM.

Annexe

Membres du bureau présents

ARON	Roger	Collectivité de Guyane
BOZZONI	Fernand	Armateurs de France
CHALUS	Jean-Pierre	Union des ports de France
CUEFF	Daniel	Conseil régional de Bretagne
DE OLIVEIRA	Emmanuel	SNSM
LE GUEVEL	Thierry	CFDT
LE NEZET	Olivier	CNPMM
MARTINIE-COUSTY	Elodie	FNE
MERCIER-PERIN	Nathalie	CMF
PANONACLE	Sophie	Députée de Gironde
SIRUGUE	Christophe	ROM
VOGT	Pierre	Conseil régional de Normandie

Invités / observateurs

BLANCHARD	Alain	ANEL
CLAUDET	Joachim	CNRS
DE LANTIVY	Solweig	CNP
HULIN	Nicolas	Région Bretagne
DE LAMBERT DES GRANGES	Philippe	CNPMM
LYON-CAEN	Yves	CNP
MULLER	Alexandre	CNPMM
PELAGE	Camille	CMU Antilles
PENNANGUER	Stéphane	Région Bretagne

Administration

BANEL	Éric	DGAMPA
BECOUARN	Yann	DGAMPA
BIWAND	Loïc	DGOM
BRUNET	Tristan	DGAMPA
DE SAINT REMY	Philippine	DGAMPA
DUFOURNEAUD	Olivier	DGAMPA
FERNANDEZ	Julien	DGAMPA
MARIET	Muriel	DGAMPA
MARILL	Xavier	DGAMPA
PLICHON	Pierre	DGAMPA
SUSBIELLE	Nora	DGALN
MACHART	Hélène	DGE